



TÊTE DE RIVIERE CAEN DU 18 FEVRIER 2018

ORGANISATION : Ligue de Normandie, Société Nautique de Caen et du Calvados.

DISTANCE : 4 000 mètres, 3 000 mètres pour les Handis PR1, PR2.

CATEGORIES : J14 H&F, J16 H&F, J18 H&F, SF, SH, Vétérans, Loisirs, Universitaires.

ORDRE DES COURSES :

1^{ère} Série Horaire prévisionnel : 9 heures 45

N° 1	Handis
N° 2	2- SH et J18H
N° 3	1x SH et J18H
N° 4	2- J16 F
N° 5	1x J16 F
N° 6	2x toutes catégories Rotation 1
N° 7	4 et 8 toutes catégories Rotation 1
N° 8	4x+ et 8x+ J14 H/F (Championnat Jeune)

2^{ème} Série Horaire prévisionnel : 11 heures 15

N° 9	2- SF et J18 F
N° 10	1x SF et J18 F
N° 11	2- J16 H
N° 12	1x J16 H
N° 13	1x J14 H/F (Championnat Jeune)
N° 14	2x J14 H/F (Championnat Jeune)
N° 15	2x toutes catégories Rotation 2
N° 16	4 et 8 toutes catégories Rotation 2

ENGAGEMENTS : jusqu'au mardi 13 février 2018 sur le tableau Excel ci-joint par mail à l'adresse suivante : avironcaen.gestion@wanadoo.fr .

LICENCES : Je vous rappelle que tous les rameurs, rameuses et barreurs doivent être licenciés 2018 et à jour de leur certificat médical.

La présidente de la ligue
Bénédicte OUVRY

Le président de la SNCC
Daniel TRANSON